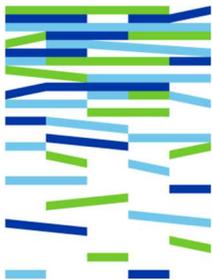




Direction
territoriale du
bassin de la
Seine

Service
développement
du transport
fluvial

Bureau tourisme
et services aux
usagers



Compte-rendu de la sous-commission locale des usagers de la Seine amont du 16 novembre 2020

Objet de la réunion : sous-commission locale des usagers de la Seine amont

Lieu et date : en visioconférence, le lundi 16 novembre 2020

Références :

Affaire suivie par : Bertrand DUPUIS (Tél : 01 83 94 44 67 – courriel : bertrand.dupuis@vnf.fr)

Participants : Voir tableau ci-dessous

Rédacteur : Bertrand DUPUIS

Diffusion : Participants

Présidente de la sous-commission locale de la Seine amont	
Madame PEIGNEY-COUDERC Stéphanie	
Représentants des intérêts de l'activité « Transport »	
FOUQUIER Andy (E2F – la glissoire)	NEYDT Clodian (CEMEX)
MALBRUNOT Pascal (E2F)	ROTTIERS Pascal (E2F)
MOREL Christine (TLF/SCAT)	SOMERS Sébastien (SOGESTRAN / CFT)
MANCHE Yoni (CEMEX)	VILLEVAUDE Sandrine (SOUFFLET)
Représentants des intérêts de l'activité « Tourisme »	
BEILMANN Léo (AGIS)	
Représentants ministère	
RAOUT Frédéric (DRIEA)	
Représentants de Ports de Paris / HAROPA	
CELINI David (Port de Bonneuil)	
Autres représentants	
DUVINAGE Anne (FFPP)	JAMEY Olivier (CPP)
Représentants de VNF	
LERMINIAUX Mathilde (DTBS/USA)	HAJJOUI Zakaria
DEMASSE Isabelle	HOUIX François
DRISSI Sami (DTBS/UBS)	TILLINAC Raphaël (VNF)
DUPUIS Bertrand (DTBS/SU)	WILMORT Hervé
GONZALES Anthony (SGVE/MGT)	

Thème	Sous-thème	Points abordés
Introduction de la Direction	Impact de la crise sanitaire et mesures	Concernant la gestion de la crise sanitaire, VNF a placé en télétravail toutes les personnes pour qui cela était possible, sans aucun changement sur les activités de terrain qui sont maintenues, à l'identique, avec la même qualité de services. Il n'y a eu aucune modification dans les horaires d'ouverture des ouvrages. Quelques agents ont été affectés par la Covid 19. À ce stade cela n'a pas impacté l'exploitation des ouvrages.
		E2F remarque qu'avec le nettoyage barrière, les portes d'écluses ne sont pas ouvertes avant 6h20. VNF rappelle qu'en temps normal, les éclusiers arrivent toujours ¼ d'heure en avance pour ouvrir les écluses à 6h (6h30 sur la Marne). Avec la crise sanitaire, un temps de nettoyage barrière a été instauré, qui peut aller jusqu'à 20 min (au maximum) avant le début des sassées. Pour satisfaire les usagers, il a été décidé que les agents nettoieraient le pupitre en priorité pour ouvrir les portes à 6h et feraient le reste du nettoyage entre 6h et 6h15. Le virus circulant toujours de manière active, il n'est pas envisageable de supprimer ce nettoyage.
		Réaction préalable des usagers : E2F alerte sur le sujet du pont de Pont-sur-Yonne, qui est reconstruit 27cm plus bas que l'ancien pont, lui-même déjà très bas. Cette situation est très problématique pour le transport de conteneurs qui viennent de la plateforme multimodale de Gron. E2F rappelle le souhait que la sous-CLU de l'Yonne soit organisée en même temps que celles de la Seine. VNF prend bien en compte cette demande pour les prochaines sous-CLU.
Statistiques de trafics	Bilan sur 8 mois, de janvier à août 2020 du trafic de marchandises	Comme évoqué et abondamment commenté lors des précédentes commissions (voir compte-rendu correspondants), le trafic céréales se maintient tandis que le transport des matériaux a subi une baisse.
	Bilan 1 ^{er} semestre 2020 du trafic de la plaisance privée et professionnelle	De la même façon les statistiques plaisances ont été analysées et commentées dans les CLU / CLU précédentes, avec une forte baisse du trafic plaisance, surtout pour les bateaux à passagers.
Présentation UTI SA	Présentation sur les arrêts de maintenance préventive	<i>Voir support de présentation.</i> Bilan 2020 : Les interventions ont eu lieu surtout sur des remplacements de flexibles hydrauliques ou de câbles d'aqueducs ; l'engagement de durée maximum d'intervention a été respecté : 2 h maximum. 2021 : Le planning habituel est conservé : pas d'arrêt en janvier, puis un arrêt tous les premiers lundis de chaque mois
	Présentation sur les chômages Bilan des Chômages 2020	<i>Voir support de présentation.</i> Les usagers remettent en question les relevés bathymétriques de VNF, notamment dans la petite écluse de Port à l'Anglais (PAL) (2,85 mètres de mouillage garanti ; des bateaux ont touché avec 2,78 mètres d'enfoncement), au droit du pont de Corbeil (amont/aval), à l'amont du pont de Samois-sur-Seine, ainsi qu'au niveau du pont de Montereau. <ul style="list-style-type: none"> VNF rappelle la nécessité du respect d'un pied de pilote, un mouillage donné à 2,85 mètres ne permet pas forcément un enfoncement à 2,85 mètres et rappelle qu'auparavant l'enfoncement autorisé sur ce même site était de 2.35 mètres avec un pied de pilote de 0,50 mètre. VNF va vérifier la bathymétrie dans l'écluse de PAL

	<p>Prévision 2021/22</p> <p>Point sur les dragages</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le chenal de navigation sera prochainement indiqué sur les cartes ECDIS, ce qui facilitera le positionnement des bateaux. VNF va également étudier l'implantation de balises (mais qui sont régulièrement abimées / emportées). Pour la zone au droit du pont de Corbeil, comme la question relative aux hauts-fonds revient souvent, VNF propose de faire réaliser une nouvelle bathymétrie. <p>VNF présente les chômages prévus en 2021 et 2022 sur le territoire de l'UTI Seine amont.</p> <p>E2F remarque qu'une nouvelle intervention est prévue dans les 2 ans à venir sur l'écluse principale d'Alfortville et demande des précisions sur ce nouvel arrêt et son échéance.</p> <p>VNF indique que, lors du mini chômage réalisé en octobre 2020, il a été constaté une usure anormale du poteau tourillon, le pôle maintenance de l'UTI doit investiguer pour déterminer l'origine de l'usure et de la programmation de la réparation dans le temps.</p> <p>E2F fait remarquer que ce nouveau chômage imposera une restriction d'enfoncement et demande autant que possible de programmer cette intervention dans la même période que le chômage de l'écluse de Champagne.</p> <p>VNF indique que si une nouvelle intervention est nécessaire, le maximum sera fait pour ne pas pénaliser la navigation mais il faudra s'assurer de la disponibilité des équipes pour l'année 2022 qui sera dense en travaux.</p> <p>Concernant les chômages 2022, E2F demande s'il est possible de regrouper les chômages de Créteil et Champagne, dans la mesure où la plupart des bateaux passant par Créteil pour rejoindre le port de Bonneuil viennent de Champagne (double peine pour les usagers si deux chômages consécutifs).</p> <p>VNF est conscient de la gêne. Comme répondu précédemment il sera étudié la possibilité d'adapter ces dates de chômages au regard de la disponibilité des équipes, le programme chômage 2022 étant extrêmement dense en matière de surveillance de travaux,</p> <p>VNF précise que le plan de relance va permettre de gros efforts d'investissement au terme desquels toutes les écluses secondaires de la Seine amont seront opérationnelles fin 2022. C'est un défi au niveau ingénierie et suivi de travaux à effectif constant.</p> <p>VNF présente le bilan sur les dragages réalisés en 2020 sur le périmètre de l'UTI. Pour le programme 2021, les levés bathymétriques sont en cours de réalisation, le programme 2021 sera présenté lors de la prochaine sous-CLU</p>
	<p>Travaux sur itinéraires</p>	<p>E2F exprime une insatisfaction sur la façon dont a été réalisé le remplacement des sorties d'échelles Marolles la Cave.</p> <p>VNF précise que le sujet est traité dans les diapos suivantes sur les services à l'utilisateur.</p>
	<p>Service à l'utilisateur</p> <p>Bilan et prévisions</p>	<p>VNF a fait le constat qu'il y avait eu des erreurs de positionnement des échelles à Marolles, elles sont en cours de révision.</p> <p>Concernant la localisation de bornes électriques à Saint Mammès, E2F organisera une réunion fin novembre - début décembre 2020 pour ses adhérents afin de débattre de la localisation précise des bornes. Ces derniers feront un retour par mail.</p>

		<p>VNF confirme le positionnement n'est pas définitif</p> <p>La CFT indique qu'il est important que les usagers soient consultés sur la localisation précise des bornes. Il faudrait éviter que certaines bornes soient installées à des endroits qui rendent leur utilisation compliquée, car elles ne seront pas utilisées.</p> <p>VNF confirme que la configuration des bornes est ouverte.</p> <p>Un usager demande comment sera réalisé l'allongement du stationnement en amont de l'écluse de Champagne.</p> <p>VNF indique que ce quai n'est pas de la responsabilité VNF, des travaux de renaturation des berges seront entrepris par le département en relation avec la municipalité dans le cadre d'un projet de voie verte. VNF n'interviendra que pour enlever ce qui est tombé en rivière, poser 4 pieux et une passerelle d'accès.</p>
	Bateaux logement	<p>Validation pour la création d'une zone de bateaux logements à Marolles. E2F approuve l'implantation proposée.</p> <p>E2F demande confirmation d'une largeur de 5 mètres pour bateaux stationnaires.</p> <p>VNF confirme qu'il n'est pas prévu de stationnement à couple pour ne pas empiéter sur le chenal de navigation.</p> <p>E2F demande s'il est possible d'ajouter des bollards sur le garage à bateaux rive droite jusqu'à l'intersection amont (canal, bras du barrage) ?</p> <p>VNF indique que le garage à bateaux amont rive droite de l'écluse de Marolles arrive à saturation. L'UTI réfléchit à la possibilité d'allonger la zone de stationnement actuelle sur environ 600 mètres.</p> <p><i>Présentation par la DIRIF, maître d'ouvrage de la passerelle.</i></p>
Projets tiers	Passerelle de Nogent	<p>Il a été constaté un décalage de la pile de la passerelle entre le plan et le réel de 4,63 mètres vers le nord, risquant alors d'impacter le chenal navigable.</p> <p>VNF a été informé de cette modification de la passerelle il y a 2 semaines seulement, c'est pourquoi elle est présentée en sous-CLU.</p> <p>E2F indique qu'il faudrait l'avis d'un navigant de la Marne (Oliver Delcourt (le Rallye), ou Pierre Dubourg). L'UTI SA prend contact.</p> <p>La DIRIF sollicite une réponse rapide, pour éviter des frais supplémentaires d'interruption de chantier.</p>
	Aménagement du Port de Bonneuil	<p><i>Présentation animée par la direction du Port de Bonneuil</i></p> <p>Le projet répond à différents enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sécurité sur la partie terre-plein et darse, qualité zone d'attente dans cette zone, - ouverture sur le port, - des-imperméabilisation, - qualité de service <p>La promenade a été recalibrée à 2,20 mètres et rendue carrossable pour le ravitaillement avec 3 accès. Sous cette promenade, mise en place d'un réseau infrastructure, éclairage pour accompagner</p>

		<p>cheminement piéton, intensité variable pour maintien en nocturne des bateaux amarrés.</p> <p>Remise en place d'une offre de bornes marinières (9 bornes), qui seront positionnées dans un 2ème temps dans le cadre d'un projet Port de Paris / VNF (marché publié courant novembre 2020).</p> <p>Sur cette zone les services seront complétés par un local poubelle et une collecte des huiles usagées.</p> <p>Un arrêt minute à l'aval a été réalisé il y a 10 mois (avitaillement limité 6t/m² et gabarit 2,40m).</p> <p>A terme d'ici 2 ans, mise en place d'un système de surveillance du plan d'eau et promenade par des caméras.</p> <p>Coût des travaux : 980 000€</p> <p>Le projet est terminé d'un point de vue infrastructure, il sera complété début 2021 par la pose d'équipements pour les marinières.</p> <p>Bonneuil sera le premier site Port de Paris sur lequel seront déployées les bornes eau / électricité</p> <p>La CFT s'étonne qu'un accès piéton soit autorisé en pleine zone portuaire ?</p> <p>Le Port indique cet accès était existant.</p> <p>E2F demande si le débarcadère voiture a été dragué pour pouvoir débarquer les voitures depuis un bateau chargé (mouillage de 2,78 mètres). Le Port répond que la zone a été draguée, comme l'ensemble de la darse.</p> <p>E2F interroge sur la localisation et le nombre de bornes.</p> <p>Le Port précise qu'elles ont été positionnées en fonction des zones d'accostage ; elles sont toutes situées en darse centrale, il n'y a pas de bornes prévues en darse sud car pas de zone d'attente ;</p> <p>E2F suggère une borne au port à conteneurs.</p> <p>Le Port évoque la dégradation des anciennes bornes ; Il est d'accord sur le principe d'envisager la question de la pose d'équipements en darse sud, bien qu'il n'y ait pas de zone d'attente identifiée en darse sud.</p> <p>La CFT demande à être sollicitée sur position exacte des bornes et demande pourquoi elles ont été vandalisées.</p> <p>Le Port indique qu'il fallait aller chercher des jetons à la capitainerie pour utiliser les anciennes bornes.</p> <p>E2F précise que ces bornes avaient 30 ans, elles ont été vandalisées sur ces 30 ans.</p>
<p>Expression des usagers</p>	<p>Expressions diverses en cours de présentation</p>	<p>E2F indique que la mise en place d'une déchèterie à Marolles est urgente.</p> <p>VNF recherche les sociétés avec qui travailler. Une installation d'un récupérateur d'huile prévu début 2021</p> <p>E2F demande s'il est possible d'allonger la durée d'éclairage du garage à bateau d'Ablon (passer de 21h à 21h30). VNF prend en compte cette remarque.</p> <p>E2F signale que, sur l'Yonne, il y a de nombreuses embâcles un peu partout dans les barrages, souhaite qu'elles soient retirées, cite Champs-Fleury en particulier.</p>

Mme PEIGNEY-COUDERC remercie les usagers pour leur participation et leur attention.



Voies Navigables de France
Directrice territoriale adjointe
du Bassin de la Seine

Stéphanie Peigney-Couderc